

N°1430

du 13
AVRIL
2021



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

LIBERTE DE PRESSE

Passage en revue du nouveau
code de la presse

P.6

Le journalisme, un métier pas si simple

* 32 articles consacrés aux devoirs du journaliste contre 7 à ses droits

AGRICULTURE

Des Chocolatiers et Confiseurs français en visite à Tové et Litimé
Le cacao togolais intéresse, mais à condition...

P.4

SANTE

Augmentation des cas de Covid19 / Protection de la population
Les 12 mesures du Ramadan

P.4

SPORT/FOOTBALL

Claude Le Roy démissionne

P.5

P.3 **Séjour de Faure en France**

TRANQUILLE

*Officiellement, tout s'est bien déroulé entre les
deux chefs d'Etat qui se vouent une estime
réciproque : le compte-rendu*



*Les présidents Emmanuel Macron et
Faure Gnassingbé à l'Elysée*

P.7 **Nouvelle infrastructure maritime**

Victoire Dogbè s'engage fermement pour la pêche et contre l'érosion côtière

Bibliothèque

L'AET lance un appel pour un don de livres

Afin de développer des habitudes de lecture chez les élèves et de soutenir les établissements scolaires les plus nécessiteux en livres, l'Association des Écrivains du Togo (AET) lance un appel aux dons de livres. Cet appel s'adresse aux écrivains, aux éditeurs, aux institutions et à toutes les bonnes volontés.

L'AET a besoin des livres de toute nature (romans, poésies, nouvelles, livres jeunesse, pièces de théâtre, bandes dessinées, revues et autres).

Cette activité trimestrielle consiste à identifier un (01) à trois (03) collèges ou lycées (dans les différentes localités au Togo), la priorité étant donnée

aux établissements qui manquent de bibliothèque, afin de leur offrir un lot de livres. Et, lorsque cela est possible, nous combinons le don de livres avec une rencontre d'échange entre des écrivains et les élèves. "Aussi, pour nous aider à bien honorer nos rendez-vous avec le monde scolaire, durant le reste de l'année 2021, envoyez-nous vos dons pour les mois d'avril, juin, septembre et décembre", indique l'AET.

Pour cette édition, la collecte est en cours et prendra fin le mercredi 21 avril avec la remise des livres le 23 avril 2021 (date correspondant à la journée internationale du livre et du



droit d'auteur).

Pour tout don, prière contacter les numéros : (00228) 98 79 56 93 / 90 29 99 61 / 93 41 54 59 ou déposer les livres au siège de l'AET, sis à

Lomé, quartier Casablanca, dans l'immeuble de la pharmacie Bon secours, entre 09h00 et 16h00 les jours ouvrés ou entre 9h00 et 13h00 les samedis.

Spectacle

La cerisaie d'Anton Tchekhov par des jeunes talents de l'Ensatt et de l'Eitb

Dans La Cerisaie, Tchekhov représente une communauté d'aristocrates endettés qui, pour s'en sortir, doit envisager de vendre le domaine familial auquel elle est très attachée. Tchekhov parle ainsi du déclin d'une classe sociale, autrefois rayonnante, mais aussi de la

fin d'une époque, qui verra naître la révolution russe moins d'une quinzaine d'années après l'écriture de la pièce. L'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre (ENSATT) & l'Ecole Internationale de Théâtre du Bénin (EITB) nous proposent une libre

réécriture et interprétation de cette œuvre d'Anton Tchekov à la lumière des dynamiques sociales contemporaines. Dans cette version, pas question de copier, parodier ou honorer l'auteur russe ; ici, Pierre Koestel reprend les thèmes du déracinement et de la désillu-

sion, pour construire une intrigue autour d'un hôtel au bord de la faille.

16 AVR. / 20H | SCÈNE JIMI HOPE | ENTRÉE GRATUITE SUR RÉSERVATION AU 22 53 58 00 - LOMÉ

Nécrologie

Le poète et diplomate mauricien Edouard Maunick est mort à 89 ans

Le poète et diplomate mauricien Edouard Maunick est décédé, 10 avril à Paris. Il était qualifié par feu le président-poète Léopold Sedar Senghor de "poète nègre de la deuxième génération".

Né à Flacq (île Maurice) en 1931, il avait fait le choix de la langue française pour son œuvre, entamée avec le recueil *Ces oiseaux de sang* en 1954. Cette œuvre, signée d'un écrivain qui se disait "de sang mêlé", évoque son amour pour un pays natal où le métissage est la norme.

"C'est à Paris que *Présence Africaine* a publié plusieurs de ses recueils". Il y a été journaliste, entre autres pour les radios France Culture et RFI ou l'hebdomadaire Jeune Afrique. Mais pour Jacques Maunick, son frère était "avant tout un Mauricien (...) au sens le plus large du terme. Maurice a toujours fait partie de sa poésie. Malheureusement, il est plus connu en France dans le milieu littéraire (...) qu'à Maurice".

"Le barde mauricien laisse derrière lui une œuvre poétique im-



mense, empreinte de nostalgie pour son île natale et vibrant d'un humanisme militant. Sa poésie est aussi riche d'inventions lexicales et de souffle baroque", écrit le journaliste et critique littéraire Tirthankar Chanda sur le site de la station RFI à laquelle le poète avait été intimement lié.

Edouard Maunick a été ambassadeur de Maurice en Afrique du Sud après le changement de régime en 1994, lui qui avait consacré au nouveau président de ce pays alors qu'il était emprisonné, un Mandela mort ou vif (1986). Il a aussi effectué une carrière au sein de l'Unesco dans

les années 1980-1990. Audrey Auzoulay, directrice générale de l'Unesco, rendait à ce titre hommage le 11 avril "à un ancien collègue, ardent défenseur du dialogue des peuples".

L'Académie française l'a récom-

pensé par deux fois : pour avoir contribué au "rayonnement de la langue et de la littérature française" en 1990, et du Grand Prix de la francophonie en 2003. Un prix mauricien de poésie porte son nom depuis 2016.

Liberté d'expression

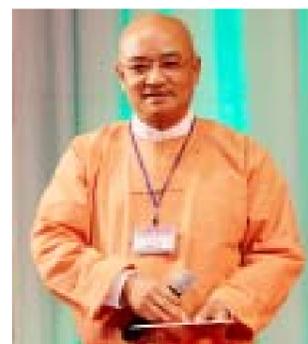
Arrestation de l'écrivain et comédien birman Zarganar

L'écrivain et comédien birman Zarganar a été interpellé par les autorités le 6 avril dernier, à son domicile, puis conduit dans un lieu inconnu par la junte militaire au pouvoir. Cette arrestation vient s'ajouter à une longue liste, ouverte depuis le coup d'État militaire de février dernier. Réputé proche d'Aung San Suu Kyi, elle-même arrêtée par la junte, le populaire comédien avait déjà été inquiété par l'armée il y a quelques années.

Très populaire au Myanmar (Birmanie), le comédien, poète et satiriste Zarganar rejoint donc la liste des victimes de la répression militaire en cours dans le pays. Maung Thura, de son vrai nom, a été arrêté ce 6 avril, à son domicile, sur des motifs encore inconnus. Mais son opposition de longue date aux militaires semble justifier, pour la junte au pouvoir, cette arrestation.

Zarganar, âgé de 60 ans, a déjà connu la prison à plusieurs reprises : en 1988, il est interpellé pour sa participation au mouvement pro-démocratie et reste emprisonné quatre ans. Dix ans plus tard, il retourne en prison pour avoir alerté la communauté internationale sur les conséquences dramatiques du cyclone Nargis, et ne sera libéré qu'en 2011.

"Le rôle d'un satiriste est de pointer du doigt l'aspect ridicule du pouvoir et de provoquer la réflexion en exprimant de manière créative des idées qui pourraient être censurées. Zarganar est un trésor national de Myanmar - il a mené une campagne pacifique pour



la démocratie et le respect des droits de l'homme dans son pays toute sa vie", rappelle Salil Tripathi, responsable du comité des Écrivains en prison de PEN International.

L'organisation, qui défend la liberté d'expression des auteurs du monde entier, exhorte la junte militaire à "le libérer, lui et tous les écrivains en détention".

Le 1er février dernier, l'armée a pris le pouvoir à Myanmar (ex-Birmanie), procédant à l'arrestation de la cheffe du gouvernement Aung San Suu Kyi et d'autres dirigeants birmanes. Depuis, une partie de la population manifeste son opposition au coup de force de l'armée, à l'occasion de manifestations publiques lourdement réprimées par les militaires, qui ouvrent parfois le feu sur les citoyens.

Plusieurs écrivains, et notamment des poètes, ont été arrêtés par les autorités, notamment Maung Yu Paing, Jonathan, Hsu Khet Yint, Nay Win, Arr Sway, Phyu Hsu, ou encore Eain Myu Nyein. Source : www.actualitte.com

Disparition

Le rappeur américain DMX est mort à 50 ans

DMX est mort le 9 avril dernier dans un hôpital de la banlieue new-yorkaise, où il était hospitalisé dans un état critique depuis une semaine. Il avait 50 ans.

De son vrai nom Earl Simmons, DMX est l'une des grandes figures du hip-hop de la fin des années 90 et début des années 2000, avait été hospitalisé vendredi dernier après un infarctus à l'hôpital de White Plains, au nord de New York.

Auteur de huit albums, le dernier en 2015, DMX faisait partie des figures les plus sombres du hip-hop, exposant ses démons intérieurs dans des morceaux qui lui ont valu un succès aussi bien commercial qu'auprès de la critique.



Connu pour avoir eu des problèmes de drogue, il avait notamment fait une cure de désintoxication en 2019.

Il a eu, tout au long de sa carrière, souvent maille à partir avec la justice, avec des inculpations pour possession de stupéfiants, cruauté envers les animaux, conduite dangereuse, non-paiement de pension alimentaire, ou encore s'être fait passer pour un agent fédéral.

AZIMUTS INFOS

Un bébé infecté avec une charge virale 50.000 fois supérieure à la normale intrigue les scientifiques

Un nouveau variant du SARS-CoV-2 s'attaquant spécifiquement aux enfants est-il apparu ? C'est l'une des hypothèses sur la table après la découverte d'un bébé portant une charge virale 51.418 fois supérieure à la normale des enfants de son âge au Children's National Hospital à Washington.

Selon les nombreuses études menées sur le sujet, les enfants en bas âge présentent généralement peu de symptômes de la Covid-19 et sont moins susceptibles de transmettre le virus. Selon une étude britannique, seuls 0,06 % des nouveau-nés de moins d'un mois sont touchés par la maladie. Des médecins du Children's National Hospital viennent pourtant de décrire le cas d'un nourrisson présentant de sévères symptômes et une charge virale effarante, 51.418 fois supérieure à la normale des enfants de son âge. En séquençant le génome du virus, les chercheurs ont constaté qu'il était porteur d'une mutation qu'ils n'avaient encore jamais vue auparavant, située sur la protéine de pointe et nommée N679S. (La mutation avait en réalité déjà été observée sur huit autres cas aux États-Unis).

Une mutation qui augmente la charge virale ?

Cette découverte fait penser aux chercheurs que cette mutation pourrait être liée à la charge virale exceptionnelle observée chez le bébé. "Cela pourrait être une coïncidence totale, mais l'association est assez forte. Quand vous voyez un patient qui a exponentiellement plus de virus et qu'il s'agit d'une variante complètement différente, c'est que vous avez probablement un lien", analyse dans le Washington Post Roberta DeBiasi, chef des maladies infectieuses de l'établissement. Une autre possibilité soulevée par le virologue Jeremy Luban est que la charge virale anormalement élevée soit liée au système immunitaire immature du nourrisson, qui permet au virus de se multiplier "de façon incontrôlable". Mais comme la mutation affecte la protéine de pointe, qui influe sur la capacité du virus à infecter la cellule, "il est probable qu'elle ait quelque chose à voir avec la charge virale", confirme William Hanage, épidémiologiste à la Harvard School of Public Health.

Jusqu'à présent, aucun variant n'a pu être prouvé plus contagieux ou plus dangereux pour les enfants. Mais plusieurs indices sont préoccupants. Selon une étude du BMJ, le variant anglais pourrait avoir une faculté plus élevée à pénétrer dans les cellules, ce qui modifie les chances d'être affecté chez les enfants (ces derniers présentant des récepteurs ACE2 - auxquels se lie le virus - différents de ceux des adultes). En Israël et en Italie, on a également observé récemment une montée en flèche des infections chez les enfants. Le nombre de bébés infectés, âgés de moins de deux ans, a ainsi quadruplé en Israël au mois de janvier par rapport à décembre.

Les enfants, précurseurs de nouvelles mutations ?

Dans un article prépublié sur le site MedRxiv analysant le cas du bébé du Children's National Hospital, les chercheurs ont constaté que la mutation N679S était associée à une autre mutation, la D614G, augmentant la capacité infectieuse du virus. Et, selon les auteurs, l'association de ces deux mutations pourrait "contribuer à la persistance de la variante N679S". Ce qui, si sa gravité chez les enfants se confirme, pourrait changer le profil épidémique de la maladie.

"L'identification de cette variante chez un très jeune patient, son emplacement critique et les preuves qu'elle a été détectée chez d'autres patients soulignent la nécessité d'un séquençage viral accru pour surveiller la prévalence et l'émergence des variantes chez les enfants", insistent les auteurs de l'étude. D'autant plus que ces derniers ne sont pas admis à la vaccination pour l'instant, ce qui pourrait faciliter l'émergence de mutations chez ce public.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

Séjour de Faure en France

TRANQUILLE

Officiellement, tout s'est bien déroulé entre les deux chefs d'Etat qui se vouent une estime réciproque : le compte-rendu

Late Pater

France Togo, c'est l'histoire d'une relation vieille de plusieurs décennies, avec la même volonté affichée de part et d'autre de la rendre toujours plus dynamique. L'axe Paris-Lomé tient bon avec pour preuve la visite officielle de trois jours du Président Faure Essozimna Gnassingbé dans la capitale française à l'invitation du chef de l'Etat français Emmanuel Macron. Le déjeuner en tête-à-tête à l'Élysée le vendredi 9 avril 2021 a été l'occasion pour les deux chefs d'Etat, qui se vouent par ailleurs une estime réciproque, de parler principalement de la coopération bilatérale. La France étant l'un des plus importants partenaires du Togo, les discussions ont porté sur le renforcement de la coopération avec notre pays, autrement les deux Etats décident d'engager sur le plan bilatéral une nouvelle dynamique plus ambitieuse sur le plan économique.

La situation sécuritaire en Afri-



MM. Macron et Gnassingbé à l'Élysée

cadre du projet PERECUT pour électrifier 50 villes du pays pour un montant de 75 millions d'euros ; un protocole d'accord sur le dispositif « Talents en commun », visant à mobiliser les compétences de la diaspora pour un accompagnement sur les métiers du digital et une déclaration d'intention pour la mise en œuvre du projet de « convergence Energie-Digital » consistant au déploiement de la fibre optique sur le réseau électrique togolais.

ris le président de la République s'est entretenu avec plusieurs personnalités françaises. Un seul point commun se dégage de tous ces entretiens accordés à ces différents interlocuteurs, tous hauts dirigeants de grands groupes, de grandes sociétés, de grandes entreprises, évoluant dans les secteurs de l'industrie, des infrastructures, de l'énergie, de l'eau et du numérique, des secteurs vitaux sommes toutes pour le développement de l'économie togolaise. Tous, unani-

Elle participe depuis des années à la réalisation de plusieurs projets au Togo dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, du développement urbain et soutient aussi le programme Novissi. Au dire de son directeur général, Rémy Rioux, l'AFD veut aller plus loin en élargissant ses actions au numérique et au monde rural. Et en cela, ils ont le soutien du président de la République.

D'autres dirigeants non moins importants se sont entretenus avec le chef de l'Etat togolais notamment le directeur général de la Banque publique d'investissement française, Nicolas Dufourc, Anne-Laure Mazaud, DG du Fonds STOA, Thierry Deau, président du groupe Meridiam, Fabrice Le Saché, vice-président du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF), Momar Nguéye, président Comité Afrique MEDEF. Le Mouvement des Entreprises de France, le patronat français, a rencontré, par ailleurs, une délégation togolaise conduite par le ministre togolais de l'économie, M. Sani Yaya. Elle a été reçue par le vice-président du MEDEF, M. Fabrice Le Saché, et Momar Nguéye président du Comité Afrique MEDEF. La réunion de travail a porté sur l'approfondissement des relations économiques bilatérales. Le



Faure Gnassingbé (au milieu) et Gérard Larcher (à droite)

MEDEF apprécie énormément la stratégie de réformes adoptée par le Togo pour stimuler l'investissement et améliorer le climat des affaires. De nombreuses entreprises dont des entreprises françaises bénéficient de ces réformes avantageuses opérées par le Togo qui se positionne comme un hub logistique de premier plan.

Que retenir de la visite du Président de la République ?

L'attractivité du Togo qui s'est employé, ces dernières années, à opérer des réformes hardies dans le domaine du climat des affaires est confirmée eu égard au grand nombre de dirigeants de grands groupes reçus par le chef de l'Etat togolais. Tous ont exprimé leur volonté d'investir au Togo, vu que le pays affiche une trajectoire

économique très intéressante du point de vue opportunités.

La rencontre du président togolais avec son homologue français, qui s'est déroulée dans une ambiance très chaleureuse, très amicale, s'est soldée par une identité des points de vue entre les deux hommes sur la plupart des questions évoquées, que cela soit sur le plan bilatéral ou régional. S'agissant des questions liées à la sécurité dans la sous-région ouest africaine, le chef de l'Etat français apprécie vivement l'engagement du Togo pour le rétablissement de la paix et la sécurité dans toute la sous-région et dans le Sahel. Une appréciation qui rappelle le leadership du président togolais qui joue avec grande modestie le rôle du « maître du Sahel ».



Faure Gnassingbé (au milieu) et Gérard Larcher (à droite)

que de l'Ouest et la violence dans le Sahel continuent de préoccuper au premier chef les deux hauts responsables. A ce sujet, Emmanuel Macron et Faure Essozimna Gnassingbé expriment leur engagement total pour contribuer au rétablissement de la paix et de la sécurité dans toute la sous-région. Ils ont également abordé l'initiative « Talents en commun » qui vise à permettre à la diaspora de mettre leur expertise au profit de l'administration des pays africains.

Accords signés entre le Togo et la France

Le dispositif « talents en commun » a fait l'objet d'une signature entre les gouvernements français et togolais au cours d'une rencontre entre le président de la République et le ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, Monsieur Jean Yves le Drian.

Le Togo et la France ont signé quatre accords au cours de la visite présidentielle. Un accord de financement pour le déploiement de 50 mille lampadaires solaires par la société Sunna Design avec un financement français de 40 millions d'euros ; une convention de financement avec l'Agence française de Développement (AFD) dans le

Rencontre entre le président de la République et le Président du Sénat français

Autre temps fort de la visite du chef de l'Etat togolais à Paris, sa rencontre avec le président du Sénat français, Monsieur Gérard Larcher. Les échanges ont été très fructueux entre les deux hommes. Sur les principaux sujets évoqués notamment la décentralisation, l'impact économique de la crise sanitaire, la question sécuritaire et la paix, la convergence des points de vue a été totale. Le président du Sénat a félicité le Togo pour l'organisation réussie des élections locales et les efforts pour le maintien de la paix dans la sous-région. La délégation togolaise a saisi l'occasion pour annoncer l'organisation des élections régionales n vue de la mise en place du Sénat. Monsieur Larcher a marqué sa disponibilité à accompagner le Togo en ce qui concerne la coopération décentralisée et la mise en place du Sénat au Togo. La rencontre s'est achevée par la signature par le président togolais du livre d'or du Sénat.

Audiences du Président de la République

Au cours de son voyage à Pa-

mement reconnaissent l'attractivité du Togo, et surtout le dynamisme du président togolais dans sa volonté manifeste de transformer son pays de fond en comble sur le plan économique et social et d'en faire un hub logistique.

Ces facteurs importants motivent la décision d'investir et de faire des affaires au Togo pour certains, et pour d'autres d'augmenter la taille de leurs investissements, comme le précise Monsieur Alexandre Vilgrain, président du Conseil français des investisseurs en Afrique (CIAN). Le CIAN est depuis 1979 une fédération patronale privée française qui rassemble plus de 160 entreprises industrielles et de services, grands groupes ou PME-PMI ayant investi en Afrique. Le groupe Sogea Satom, qui a la charge de la construction du Parc Industriel d'Adéticopé, avec à sa tête Jean Michel Guélaud, affiche la même détermination d'accompagner le Togo. Il confirme sa participation dans la construction de la route nationale N°1 double voie avec mobilisation de financements.

Au nombre des partenaires du Togo figure également l'Agence française de coopération (AFD).

===== Une coopération agissante =====

La France et le Togo développent des relations historiques qui remontent aux années 1960. Cette coopération s'est renforcée au fil des années, avec de nouveaux accords, conventions et programmes mis en œuvre par l'Agence française de développement (AFD) et le Service de coopération et d'action culturelle (SCAC). Dans le domaine de la sécurité, la France et le Togo partagent la même vision dans les stratégies de lutte contre l'insécurité, le terrorisme, l'extrémisme violent et la piraterie maritime. Ainsi, les deux pays renforcent leur partenariat pour mieux faire face à ces fléaux qui gangrèment les économies.

En matière d'éducation, la France n'hésite pas à accompagner le Togo dans sa politique de développement du capital humain. En effet, le Togo bénéficie de l'appui de l'AFD dans la mise en œuvre des réformes des collèges et la modernisation de la formation professionnelle par le truchement des Centres de formation aux métiers de l'industrie, agricole et rurale. L'AFD appuie également le gouvernement togolais dans sa politique nationale d'amélioration de l'accès universel à l'énergie. Dans cette dynamique, l'Agence a cofinancé le Projet d'extension électrique de Lomé (PEREL) à hauteur de 30 millions d'euros et le Projet d'extension de réseaux électriques dans les centres urbains du Togo (PERECUT) en cours pour un montant de 40 millions d'euros sur 70 millions d'euros en cofinancement avec l'Union européenne et l'Allemagne.

Dans le domaine eau et assainissement, la France a soutenu le Togo dans la mise en œuvre de son Plan national de développement-eau dont le coût global est de 25 milliards de FCFA. Trois projets d'enviergure ont été également cofinancés. Il s'agit, entre autres, des Projets d'aménagement et de réhabilitation de retenue d'eau (13 milliards de FCFA), d'amélioration de l'alimentation en eau potable de la ville de Lomé dans sa phase 2 (5,8 milliards de FCFA),

dans les Savanes, Kara et centres semi-urbains (23,3 milliards de FCFA) et des Projets de réalisation et réhabilitation de nouveaux forages (6,5 millions de FCFA). La France a soutenu le Togo dans la réalisation du quatrième lac de Lomé et du Centre d'enfouissement technique (CET) d'Aképé, et a mobilisé 6,5 millions de FCFA pour la mise en œuvre du Projet d'amélioration des conditions sanitaires en milieu scolaire et rural dans les régions des Savanes et Kara.

Le SCAC, de son côté, a soutenu les entreprises togolaises à travers la facilitation de l'accès aux services bancaires et des établissements financiers. 33 projets ont été financés depuis 2007 et 301,6 millions d'euros engagés en dix ans. Il accompagne également le Togo dans la formation des journalistes et techniciens de la communication à travers le Projet de formation et d'appui aux professionnels de médias (PROFAMED).

La coopération franco-togolaise est également fructueuse dans le secteur de l'enseignement supérieur. Le SCAC appuie, à cet effet, les deux universités publiques et l'École supérieure des services de santé des armées de Lomé. En 2019, des bourses d'études et de stages d'une valeur de 314 502 euros ont été octroyées en faveur de la mobilité étudiante et professionnelle togolaise.

En matière de coopération de proximité, la France à travers le SCAC a financé onze projets de promotion de l'autonomisation économique et sociale des femmes et des jeunes ainsi que le projet « Innovation pour la santé des mères et des enfants du Togo ».

En ce qui concerne la coopération décentralisée, le SCAC assure le suivi d'une quinzaine de projets de partenariat entre collectivités locales françaises et togolaises. Un appui financier est aussi apporté à l'espace « France volontaires » au Togo. Le Togo est la première nation au monde à accueillir des volontaires français.

Source : presidence.gouv.tg

Des Chocolatiers et Confiseurs français en visite à Tové et Litimé

Le cacao togolais intéresse, mais à condition...

Late Pater

Le Togo est pris comme un pays présentant un bon potentiel pour la production d'un cacao de qualité. Mais les cacaoculteurs doivent s'y mettre davantage pour faire accepter leur produit à l'international. C'est la leçon à tirer de la visite d'exploration et de recherche de cacao de qualité au Togo par une délégation de la Confédération des Chocolatiers et des Confiseries de France, les 6 et 7 avril 2021. Les sites visités ont été les zones de production de cacao de Tové dans le Kloto et de Litimé dans le Wawa, pour apprécier les variétés de cacaoyers cultivées et les techniques culturales utilisées (culture biologique, non utilisation des intrants) et appréhender les difficultés des planteurs dans leurs champs.

Le chef de la délégation des chocolatiers français, Mercier Daniel, a relevé la non maîtrise de quelques normes notamment la fermentation et le séchage, tout en précisant que ces failles seront comblées par des formations aux planteurs organisées par le ministère de l'Agriculture, le Comité de

Coordination de la Filière Café et Cacao (CCFCC) et le Conseil Interprofessionnel du Café et du Cacao (CICC). «*Les industriels, eux, ont besoin de cacao tout simple. Nous, au contraire, maîtres artisans chocolatiers, nous avons besoin d'un cacao de qualité qui respecte un certain nombre de critères qui sont les termes de notre label : pas de déforestation, parité homme-femme dans les coopératives de production et dans le conseil d'administration. Il faut aussi une fermentation et un séchage convenablement opérés (...)* Nous allons discuter avec les autorités et leur expliquer ce que nous voulons, s'il y a une vraie volonté de la part du Togo et des Togolais de s'inscrire dans ce label chocolatier engagé, nous reviendrons pour la signature du partenariat», a déclaré M. Mercier. La délégation ayant indiqué être au Togo pour identifier et trouver un cacao de qualité pour la fabrication d'un chocolat de qualité à mettre sous le label «chocolatier engagé».

A la fin, Mercier Daniel (président de Chocolatiers Engagés) a



La délégation française face à la qualité du séchage des fèves de cacao

salué la volonté des planteurs rencontrés à améliorer la production. Surtout que, une fois que la condition sera satisfaite, les chocolatiers français s'engagent à payer un vrai prix qui sera décidé ensemble avec les producteurs.

Au niveau du Comité de Coordination de la Filière Café et Cacao (structure dirigée par Enselme Gouthon), on a pris la mesure du défi car ce sont les consommateurs qui l'exigent. Le CCFCC ayant – depuis juin 1996 et le désengagement de l'Etat du secteur productif et commercial – la mission de superviser la commercia-

lisation, de coordonner les activités liées aux filières cacao et café, sur la base d'un appui stratégique aux acteurs, et d'accompagner la

dynamique de développement desdites filières en vue de l'amélioration de la production en quantité et en qualité. «*Je crois que les producteurs togolais sont conscients des défis évoqués par ces chocolatiers et ils vont s'y mettre davantage de façon à garantir aux chocolatiers français du cacao de bonne qualité. Et le CCFCC fera en sorte que ceux qui n'ont pas encore acquis cette démarche, surtout de post récolte, soient formés en ce sens pour que les producteurs s'engagent sur la voie de travailler avec ces chocolatiers français pour avoir un prix rémunérateur beaucoup plus important*», a rassuré Elias Adodo

Aboflan, assistant au secrétaire exécutif du CCFCC.

Présent à l'occasion, le secrétaire exécutif du Conseil Interprofessionnel du Café et du Cacao (CICC) du Cameroun, Malédy Gatién Omer, renchérit et s'adresse à la partie togolaise : «*pour produire de la qualité, on doit faire plus d'effort qu'avant, on doit s'appliquer, prendre du temps, de l'énergie et ne pas être pressé puisqu'il y a une bonne rémunération*». Insistant que ces maîtres chocolatiers de la Confédération des Chocolatiers et des Confiseries de France ne font que du chocolat de haute gamme.

Augmentation des cas de Covid19 / Protection de la population

Les 12 mesures du Ramadan

- * interdiction des prières dans les coins de rues;
- * interdiction formelle des ruptures collectives de jeûne;
- * interdiction des prières nocturnes...

Avec plus de 12.000 cas de contaminations, au soir du dimanche 11 avril 2021, la pandémie de Covid19 est devenue un souci majeur pour le gouvernement. Le pays observe une augmentation du nombre de cas de Covid19 depuis le début de l'année. Moins de 20 jours plus tôt, au 23 mars, le Togo totalisait 9.145 cas et 105 décès. Le Grand Lomé abritait 70% du nombre total de cas et pratiquement la même proportion des nouveaux cas enregistrés depuis le 1er janvier, a affirmé le gouvernement.

Face à cette préoccupante flambée, sur les recommandations du Conseil scientifique et les résultats des différentes consultations, le gouvernement a pris une nouvelle série de mesures, le 24 mars, dont l'interdiction de tous les rassemblements de masse à des finalités diverses ; avec, éventuellement, un couvre-feu à Lomé, selon l'évolution de la situation, a prévenu un communiqué officiel.

C'est dans cette ambiance que le mois béni de Ramadan pointe son nez chez les musulmans, reconnu pour être «*marqué le plus souvent par des rassemblements dans la plupart des mosquées*», affirme le gouvernement. Soucieux de la protection des populations, surtout en cette période de carême et après consultation de l'Union musulmane du Togo et plusieurs imams du Grand Lomé, le gouvernement édicte une douzaine de nouvelles mesures.

Un communiqué officiel, en date du 10 avril 2021, énumère : (1) l'interdiction formelle des Tafsir ; (2) l'obligation pour les Imams d'organiser plusieurs séries de prières pour les grandes prières de vendredi ; (3) l'interdiction formelle des ruptures collectives de jeûne ; (4) l'interdiction des prières nocturnes.



Toutes les prières doivent prendre fin au plus tard à 19h 30 durant ce mois de Ramadan ; (5) l'interdiction des prières dans les coins de rues ; (6) le renforcement sous la responsabilité des Imams de la surveillance des mesures barrières dans les mosquées ; (7) les mosquées non autorisées restent toujours fermées jusqu'à nouvel ordre ; (8) le premier appel à la prière matinale ne doit pas se faire avant 4h30 ; (9) l'inobservation de l'une de ces mesures dans une mosquée entraîne la fermeture immédiate de celle-ci ; (10) l'obligation pour l'union musulmane d'infliger des sanctions à tous ceux qui ne respectivement pas les mesures, objet de ce communiqué ; (11) le renforcement de la surveillance des forces GMS-Anti-Covid19 pour le respect de ces mesures spécifiques ; (12) le gouvernement appelle les fidèles musulmans à une extrême vigilance et à un respect scrupuleux des mesures édictées.

La célébration du Ramadan avait été similaire l'an dernier, dans un contexte de Covid19 et de mesures restrictives. Les fidèles avaient observé le jeûne, sans regroupement ni accès aux lieux de prière.

Cette année, préalablement au mois de Ramadan, le Togo a décidé d'élargir les cibles de la vaccination contre la Covid19 à certain-

nes catégories socioprofessionnelles ayant 20 ans et plus dans le Grand Lomé, théâtre de l'augmentation exponentielle des cas de contaminations ces trois derniers mois. Il s'agit des enseignants, les conducteurs de taxi moto et des taxis à 4 roues, des agents de l'ICAT et des détenus. Une note du 7 avril du ministre de la Santé, de l'hygiène publique et l'accès universel aux soins demande à sa direction régionale de Lomé de prendre les dispositions idoines à ce sujet. Depuis le 10 mars dernier, cette campagne ciblait uniquement le personnel de santé, puis les personnes de 50 ans et plus dans le Grand Lomé.

A la date du mardi 6 avril 2021, un total de «*77.236 personnes ont déjà reçu leur première dose de vaccin AstraZeneca*», selon les chiffres officiels divulgués par le ministre de la Sécurité et de la protection civile, le général Damehame Yark. Parmi elles, 34.478 agents de santé, a-t-il précisé.

Le Togo a démarré sa campagne de vaccination grâce à un premier lot de 156.000 doses de vaccin AstraZeneca, reçu dans le cadre de l'initiative Covax. Un premier lot auquel s'est ajoutée une offre de 45.000 doses de ce vaccin par l'Union africaine.

Le ministre Adedze du Commerce sur les lieux pour le constat

Les moulins modernes du Togo, le démarrage !

La Société des Moulins Modernes du Togo (SMMT) a officiellement démarré le 7 mars 2021 et dispose d'une capacité de production de 250 tonnes par jour qu'elle ambitionne de porter au double, avec l'installation prochaine de sa deuxième ligne. Le projet contribue à la réduction du chômage avec la création d'une centaine d'emplois directs et une cinquantaine d'indirects. Implantée sur 20 000 m², l'usine est équipée de matériels ultra-modernes dont un laboratoire pour le contrôle de la qualité.

Le ministre Kodjo Adedze du Commerce, de l'industrie et de la consommation locale était dans les locaux de la société le mercredi 07 avril dernier, à l'effet de toucher du doigt les réalités du démarrage effectif. Située dans la zone portuaire à Lomé, l'usine est spécialisée dans la production de farine de blé et sous-produits pour le bétail et la volaille. Il était pour le ministre du Commerce de s'assurer du démarrage effectif de l'usine, du respect des normes et de la qualité et du respect des



mesures barrières à la Covid19. «*La Société des Moulins Modernes du Togo, comme les industries qui s'implantent au Togo, est la preuve vivante de l'amélioration continue et dynamique du climat des affaires marqué par la grande vision éclairée de Son Excellence Monsieur le Président de la République, qui entend dynamiser la création d'emplois en prenant appui sur les forces de l'économie togolaise*», a déclaré le ministre Adedze sur les lieux. Et de rassurer la direction de la SMMT de la disponibilité du gouvernement togolais (...) à travailler en synergie avec elle pour la résilience.

Pour Mohamed Reda, directeur général de la Société des Moulins Modernes du Togo, le Togo est le meilleur pays dans la sous-région où il faut investir. «*Nous avons commencé ici il y a 20 ans, nous continuerons de*

développer nos industries au Togo ; tout y est pour le développement des affaires et l'épanouissement», a-t-il indiqué.

Avec les Moulins modernes du Togo, le pays dispose aujourd'hui de deux unités du genre pour la satisfaction de la clientèle, aussi bien locale qu'extérieure. Jusquelà, la seule unité connue était la Société générale des moulins du Togo (SGMT), une société de transformation de blé en farine et des coproduits de la minoterie (semoule, germes de blé, son cubé, son fin, gros son, remoulages).

Le moulin est situé à Lomé. Avec une capacité totale d'écrasement de 420 tonnes par jour. Les activités sont centrées sur la production et commercialisation de farine, production et commercialisation de son et remoulages pour les éleveurs.

Avec le ministère du Commerce.



FOOTBALL/CHAMPIONNAT D1

Les chauffeurs prennent les devants

La troisième journée du championnat national de première division s'est achevée dimanche avec un constat saisissant : la bonne forme des chauffeurs de la Kara. Tandis qu'ASKO crédité d'un excellent recrutement traîne toujours les pas.

Hervé A.

Douze buts en trois matches. C'est le bilan des Chauffeurs de la Kozak (ASCK). Les hommes du coach Jonas Komla semblent avoir désormais trouvé la bonne carburation après un début difficile de championnat. Et depuis, la machine tourne en plein régime. Pour cette troisième journée, ce sont les joueurs de Sara FC de Bafilo qui en ont fait les frais, dominés 4-0. Du coup, les Chauffeurs conservent la tête du classement de la Zone Nord avec 9 points.

Les Chauffeurs sont talonnés par Unisport de Sokodé qui, même en infériorité numérique, a battu l'ainé Sémassi 3 buts à 1. Les Guerriers de Tchaoudjo ont vite marqué dans cette rencontre mais c'est sans compter avec la patience et les stratégies d'Unisport qui a même perdu l'un de ses meilleurs éléments Maman-Zougou Yékini.

Le champion en titre ASKO, de son côté, continue d'enchaîner les mauvaises performances. Après un début en fanfare face à Sara, les

Journée 3 Classement ZONE SUD						Journée 3 Classement ZONE NORD					
POS	CLUBS	MJ	BT	PT		POS	CLUBS	MJ	BT	PT	
1	GOMBO	3	3	7		1	ASKO	3	10	9	
2	ASTODPOORT	3	3	7		2	UNISPORT	3	3	7	
3	DYTO FC	3	0	4		3	ASKO	3	2	5	
4	AS OTR	3	0	4		4	KOROKI	3	0	3	
5	ENTENTE 2	3	2	3		5	SEMMASSI	3	2	3	
6	GBOHLOESU	3	0	3		6	FOUJE	3	-1	3	
7	MARANATHA	3	-3	3		7	AS BINAH	3	-1	2	
8	ANGES FC	3	-5	3		8	SARA FC	3	-7	0	

Kondonas enchaînent un deuxième match nul et vierge consécutif pour un club qui a opéré le meilleur recrutement pour cette saison. Cette fois, ce sont les joueurs de l'As Binah qui les y ont contraint.

Koroki FC de Tchamba obtient sa première victoire de la saison. Les joueurs de Tchamba ont obligé l'afodje d'Atakpamé à concéder sa deuxième défaite de suite. Grosse désillusion pour le club de la Ville aux 7 Collines qui a pourtant bien

entamé le championnat.

Dans la Zone Sud, la troisième journée du championnat sourit à Maranatha de Fiofio et Anges FC de Notsé. Les deux équipes ont enregistré leur première victoire face à Entente II et Gbohloesu sur le même score d'un 1-0.

Le derby de la capitale tant attendu entre AS OTR et AS Togo Port a accouché d'un piètre match nul. Et pourtant Dosseh Koffi avait la possibilité de donner la victoire à

l'AS OTR sur penalty mais malheureusement le portier Adonsou de l'AS Togo Port s'est interposé.

L'autre choc entre militaires et Show boys s'est soldé aussi sur un score nul mais de 1 but partout. Dyto était le premier à ouvrir le score mais n'a pas trouvé les moyens nécessaires pour protéger son acquis. Le club des FAT sera rejoint au score par les Shows Boys de Kpalimé.

DEVELOPPEMENT

Le Président de la CAF annonce la création d'un championnat de football scolaire panafricain

Le président de la Confédération Africaine de Football (CAF), le Dr Patrice Motsepe, salue le lancement ce mercredi 7 avril 2021 d'un projet pilote de compétition interscolaire en Afrique.

En visite de travail à Kinshasa (RDC), il a assisté avec son secrétaire général Véron Mosengo Omba à la signature d'une convention à cet effet par la Secrétaire générale de la FIFA, Fatma Samoura, le Ministre des Sports et des Loisirs de la RDC, Marcel Amos Mbayo Kitenge et le Président de la Fédération congolaise de football (FECOFA, Constant Omari.

Ravi de cette initiative, le Dr Motsepe a annoncé à cette occasion que la CAF ferait sa part. Elle prévoit d'étendre la compétition interscolaire pilote de la RDC aux six zones d'Afrique jusqu'au stade d'une finale continentale, et d'en faire ainsi un championnat panafricain.

Ce projet, ainsi que le cadre posé pour sa mise en œuvre, se veut un catalyseur de valeurs positives et d'espoir pour la jeunesse et il y a lieu de lui accorder toute l'importance qu'il peut avoir en termes de progression personnelle et sociale.

Comme l'a d'ailleurs relevé en substance le Dr Motsepe. Pour progresser en Afrique, nous devons



créer des partenariats qui accéléreront la croissance et mettre en

place des structures au niveau des jeunes, en nous concentrant notamment sur les écoles. Le football est le sport numéro un en Afrique. Il peut et doit créer des opportunités sur notre continent aux nombreux défis.

Lors de son séjour à Kinshasa, le Président Motsepe a également rendu une visite de courtoisie au Président de la République Démocratique du Congo, S.E M. Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, qui soutient l'organisation de tournois de football dans les écoles de tout le pays, ainsi que dans le reste du continent.

FIFA

Le licenciement de Markus Kattner confirmé de travail de Zurich

Dans son jugement du 10 mars 2021, et à l'issue d'une procédure qui aura duré près de cinq ans, le Tribunal du travail de Zurich a estimé que le licenciement de Markus Kattner, ancien Secrétaire Général par intérim de la FIFA, survenu en 2016, était justifié et approprié.

Le tribunal a déterminé que, compte tenu des manquements au devoir de loyauté commis par l'ancien employé, il aurait été inconcevable de lui permettre de continuer à travailler à la FIFA. Par conséquent, son licenciement sans préavis était pleinement justifié.

M. Kattner a tout d'abord réclamé à la FIFA plus de CHF 10 millions à titre de "dédommagement" pour son licenciement prétendument abusif. Sa réclamation s'appuyait sur un contrat de travail qu'il avait signé



avec la précédente administration de la FIFA le 31 mai 2015 (soit quatre jours après l'arrestation de nombreux officiels du football à l'hôtel Baur au Lac de Zurich). Cette réclamation a été rejetée dans son intégralité par le tribunal.

La décision du Tribunal du tra-

vail de Zurich peut faire l'objet d'un recours.

Ancien directeur financier et ex-secrétaire général adjoint de la FIFA, Markus Kattner a été suspendu, en juin 2020, pour dix ans de toute activité liée au football par la commission d'éthique de l'instance dirigeante du football mondial.

L'Allemand, qui a également écopé d'une amende d'un million de francs suisses (940 000 euros), est accusé d'abus de position et de conflits d'intérêt dans le cadre d'une enquête ouverte en septembre 2016 visant également les anciens numéros 1 et 2 de la FIFA, Sepp Blatter et Jérôme Valcke.

Il est reproché au dirigeant d'avoir touché des bonus conséquents, pourtant apparemment prévus dans des additifs à son contrat, mais dont les termes étaient gardés secrets au

sein de la FIFA et que seules quelques personnes au sein de l'instance auraient connus et autorisés.

Les trois hommes - Kattner, Blatter et Valcke - sont notamment accusés de s'être partagé entre 2011 et 2015 des primes à hauteur de 80 millions de dollars. Sepp Blatter et Jérôme Valcke sont déjà suspendus de toutes fonctions au sein de l'instance. En 2016, Blatter avait déclaré n'avoir "jamais rencontré un homme plus honnête" que Markus Kattner.

Entré à la FIFA en 2003 et âgé de 44 ans, l'Allemand a été limogé en mai 2016 après qu'une enquête interne a mis au jour des manquements dans ses responsabilités fiduciaires en lien avec ses fonctions (alors secrétaire général adjoint par intérim). Il avait contesté son licenciement devant la justice suisse.

BREVES

Claude Le Roy démissionne

En poste depuis avril 2016, Claude Le Roy quitte le banc du Togo. Le sélectionneur français l'a dit lundi soir sur Canal + Afrique. Après son nouvel échec à qualifier les Éperviers pour la phase finale de la CAN 2021.

« C'est le moment de dire que l'équipe nationale c'est fini pour moi. C'est une décision que j'ai prise après en avoir parlé avec le ministre des sports. Quel que soit celui qui prendra ma place, il faudra être indulgent avec lui », a déclaré Claude Le Roy.

Arrivé à la tête de l'équipe nationale en avril 2016, Claude Le Roy a dirigé au total 35 matches des Éperviers. Il totalise 9 victoires, 12 matchs nuls et 14 défaites. Sur les 35 matches, il y a eu 19 officiels avec 3 victoires, 7 matchs nuls, 9 défaites

Il a conduit le Togo à la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2017 au Gabon. Le Togo a été éliminé au premier tour. Il ne réussira pas à qualifier les Éperviers pour la CAN 2019 et tout dernièrement pour la CAN 2021 prévue l'année prochaine au Cameroun.

Son successeur aura pour première mission d'entamer la préparation pour le début des éliminatoires de la Coupe du monde 2022, en juin prochain. Le Togo figure dans le groupe H des qualifications aux côtés du Sénégal, du Congo et de la Namibie.

Wenger milite pour le hors-jeu automatisé

La révolution est en marche. Après l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR), la FIFA sera bientôt prête à aller plus loin encore dans la technologie, avec l'adoption d'un système automatisé pour les hors-jeu. A en croire Arsène Wenger, désormais en charge du développement du football à la FIFA, le nouveau procédé pourrait être prêt pour le Mondial 2022 au Qatar.

L'International Football Association Board (IFAB), l'instance responsable des règles du jeu, a assuré le mois dernier qu'elle planchait actuellement sur le hors-jeu, avec l'ambition de tester une technologie qui permettrait de prendre des décisions automatisées. Le procédé aurait notamment l'avantage de réduire le temps d'attente, souvent long, avant le verdict de la VAR.

La technologie du hors-jeu automatisé permet d'informer directement l'arbitre assistant d'une situation de hors-jeu. " Le hors-jeu automatisé sera, je crois, prêt pour 2022, a suggéré Arsène Wenger, cité par le Times. Automatisé signifie que le signal va directement au juge de touche, qui aura sur sa montre un voyant lui indiquant s'il y a hors-jeu ou non. Je suis très favorable à cette évolution car l'attente actuelle de l'analyse par la VAR est trop longue. En moyenne, 70 secondes, parfois jusqu'à 1 minute 20 secondes. "

L'Afrique du Sud et la Tanzanie brillent en LDC

L'Afrique du Sud et la Tanzanie, éliminées de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2021 reportée en 2022, ont obtenu de bons résultats en Ligue des champions (LDC).

A la fin de la phase des poules, samedi, deux clubs sud-africains, les Mamelodi Sundowns et les Kaizer Chiefs, se sont qualifiés pour les quarts de finale de la LDC, la plus relevée des compétitions interclubs du continent.

L'équipe des Mamelodi Sundowns, dont le propriétaire, Patrice Motsepe, est devenu président de la Confédération africaine de football, s'est emparée de la première place de son groupe en obtenant 13 points.

Les Kaizer Chiefs ont éliminé le Horoya AC de la Guinée, que dirige le Sénégalais Lamine Ndiaye. Ils se qualifient pour les quarts de finale en prenant la deuxième place de leur poule après le match nul (2-2) de samedi, à Conakry.

Le Wydad Athletic Club de Casablanca (Maroc), premier du groupe, jouera, bien sûr, les quarts de finale.

La Tanzanie sera représentée aux quarts de finale de la LDC par le Simba FC (13 points), leader de la poule A, devant même les Egyptiens d'Al Ahly (11 points), champions d'Afrique en titre et demi-finalistes de la Coupe du monde des clubs.

Al Ahly (Egypte), le CR Belouizdad, le MC Alger (Algérie) et l'Espérance sportive de Tunis ont également obtenu la qualification aux quarts de finale.

Malgré cette embellie, Sud-Africains et Tanzaniens ne prendront pas part à la CAN prévue au Cameroun en 2022, l'Afrique du Sud étant éliminée par le Soudan (0-2) lors de la dernière journée. La Tanzanie, revenue à la phase finale de la CAN en 2019 après trente-neuf ans d'absence, a raté les éliminatoires.

Pour la résilience post Covid-19 (étude)

Les pêcheries africaines en besoin de réformes pour se renforcer

* Des infrastructures complémentaires remises au port de pêche de Lomé.

Jean AFOLABI

Le secteur africain de la pêche pourrait bénéficier considérablement d'infrastructures et de services d'appui appropriés, qui font généralement défaut. Actuellement, le secteur fait face aux défis de la fragilité des chaînes de valeur et de la commercialisation, à la faiblesse des institutions de gestion et à de graves problèmes liés à la gouvernance des ressources halieutiques. Telles sont les conclusions d'une étude que le Centre africain des ressources naturelles a menée de mars à mai 2020. Le centre est un département hors-prêts de la Banque africaine de développement.

L'étude a porté sur l'impact de la pandémie de Covid-19 dans quatre pays – le Maroc, la Mauritanie, le Sénégal et les Seychelles. Les économies de ces pays dépendent fortement de la pêche marine. Le secteur de la pêche est également une très grande source d'activité économique ailleurs en Afrique. Il fournit des millions d'emplois sur tout le continent.

L'étude informe sur les mesures appropriées et opportunes que les quatre pays ont prises pour éviter de graves perturbations de l'approvisionnement, sauver des milliers d'emplois et maintenir la transparence de la gouvernance dans un contexte d'incertitude et de crise mondiale. Les lacunes en matière d'infrastructures concernent les installations de débarquement, les capacités de stockage et de transformation, les équipements sociaux et sanitaires, l'eau et l'électricité, la production de glace et les routes d'accès aux marchés.

Au TOGO, le Premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé vient de remettre, ce vendredi 9 avril à Lomé, des infrastructures complémentaires et de gilets de sauvetage aux acteurs du port de pêche de Lomé. Elle a ensuite visité les réalisations du projet WACA, notamment des ouvrages de protection côtière à Agbavi et Gbodjomé, dans les Lacs. La construction des infrastructures complémentaires intervient deux ans après l'inauguration du nouveau port de pêche de Lomé par le Chef de l'État. Elles permettront aux usagers de disposer des moyens nécessaires et de travailler dans un environnement adéquat pour une rentabilité optimale de leurs activités. Il s'agit d'un marché moderne, de cinq magasins, de quatre-vingts boxes de mareyeuses, d'un vestiaire, d'une infirmerie et des sanitaires. Un lot de 1600 gilets de sauvetage a été également remis aux pêcheurs. Des infrastructures destinées à environ 5000 femmes mareyeuses et 3000 pêcheurs, indique la Primature togo-



Le marché moderne de poisson du port de pêche de Lomé

laise. A la grande satisfaction des bonnes dames.

Sur la base des résultats, les chercheurs de la Banque africaine de développement ont formulé des recommandations pour renforcer la résilience du secteur de la pêche en Afrique dans le contexte d'une crise prolongée et dans la perspective d'une reprise post-Covid-19. Concrètement, l'étude plaide fortement pour : (1) Une reconnaissance accrue du rôle essentiel des acteurs de la pêche maritime et en particulier des droits d'accès aux ressources des pêcheurs artisanaux ; (2) Le renforcement de la collecte de



Activités quotidiennes au nouveau port.

données statistiques désagrégées par sexe dans un secteur qui emploie un très grand nombre de femmes ; (3) La mise en place d'infrastructures et de services d'appui dans les centres de débarquement et de transformation des produits de la pêche, avec en priorité l'accès à l'eau ; (4) L'investissement dans le capital humain pour disposer de compétences de haut niveau dans les différents domaines de la gestion des pêches ; (5) L'amélioration des cadres de gouvernance du secteur en privilégiant la participation du secteur privé et de la société civile dans la formulation des politiques sectorielles et la définition des mesures de gestion.

L'étude recommande des réformes urgentes pour rendre la pêche marine plus résiliente et permettre au secteur de contribuer durablement à la richesse des pays côtiers du continent. La pêche marine contribue de manière cruciale à la sécurité alimentaire et à la qualité de vie en Afrique. Une bonne nutrition est un facteur clé de la qualité de vie, et le secteur de la pêche marine soutient la nutrition de plus de 300 millions de personnes,

dont la majorité sont des enfants, des jeunes et des femmes. Il fournit également plus de 10 millions d'emplois directs et indirects.

Dominé par la pêche artisanale et les chaînes de valeur traditionnelles, le secteur de la pêche en Afrique est principalement informel et est rarement pris en compte dans les politiques publiques ou dans l'évaluation de la richesse des pays. A l'instar d'autres secteurs, celui de l'industrie de la pêche en Afrique a été sévèrement touché par la pandémie de Covid-19. Le Covid a affecté les marchés d'approvisionnement et le commerce régional. Cela

a entraîné des pertes économiques substantielles pour la plupart des ménages qui dépendent de la pêche.

Au Togo / A travers différentes initiatives et interventions

La filière piment en voie de structuration

Au Togo, la filière piment ne dispose pas encore d'organisation interprofessionnelle. Néanmoins, il existe certaines organisations de maraîchers à la base.

Le processus de structuration des filières maraîchères est actuellement à l'étape de la collecte de données et du diagnostic, affirme le ministère de l'Agriculture, de l'élevage et du développement rural. Qui admet qu'il n'existe pas de projets spécifiques à la filière piment.

Toutefois, différentes initiatives pérennes ou ponctuelles pourront être capitalisées à travers leurs interventions plus ou moins importantes dans la filière piment au Togo : le programme des cultures maraîchères au niveau de l'ITRA ; la promotion de systèmes d'irrigation ; le renforcement de la recherche-développement dans son ensemble et de l'appui-conseil ; l'appui au déve-

Passage en revue du nouveau code de la presse

Journalisme, un métier pas si simple

* 32 articles consacrés aux devoirs du journaliste contre 7 à ses droits

Le Togo s'est doté l'année dernière, d'un tout nouveau code de la presse après des consultations ayant impliqué tous les protagonistes de la presse et de la communication du pays. D'ailleurs, le nouveau code est une recommandation des états généraux de la presse de 2014 tenus à Kpalimé.

Eric J.

L'adoption de ce nouveau code de la presse par l'Assemblée nationale et sa promulgation par le chef de l'Etat en janvier 2020 est une volonté des pouvoirs publics de répondre aux différentes avancées constatées depuis l'adoption de l'ancien code de la presse. Les nouvelles technologies et les réseaux sociaux ont fait propulser le métier du journaliste dans une autre dimension nécessitant une adaptation nécessaire. Certains journalistes et patrons ont été conviés la semaine dernière à se pencher sur les innovations que portent ce nouveau code et les conséquences y afférentes. Car il faut l'avouer, la pratique du journalisme n'est pas aussi simple que veulent le croire certains. D'ailleurs s'il y a un code, c'est qu'il est bien normé avec des droits et des devoirs pour les pratiquants.

Les journalistes tiennent le premier droit de la constitution qui stipule que la liberté de presse est reconnue et garantie par l'Etat. Mais en même temps, le code de la presse indique que cet exercice de la liberté d'information et de presse audiovisuelle, écrite et en ligne est libre et garanti, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas ci-après déterminés par la loi : - atteinte à la vie privée et au droit à l'image d'autrui ; - incitation à la haine raciale, ethnique ou religieuse ; - apologie de crimes de guerre, de la sédition ou du terrorisme ; - propos discriminatoires liés au sexe ou au handicap ; - incitation à l'usage de produits stupéfiants, au négationnisme ; - diffusion de propos diffamatoires ; de propos injurieux ou outrageants ; - violation de secret professionnel, du secret des affaires et du secret défense qui interdisent la publication et la divulgation de certaines informations (Art 8).

Aussi, la liberté d'information et de

communication telle que prévue par le présent code s'exerce-t-elle dans le respect notamment : - de la déontologie en matière d'information et de communication ; - de la dignité de la personne humaine ; - de la libre entreprise ; - du pluralisme des courants de pensée et d'opinion ; - des impératifs de la défense nationale et de la sécurité ; - des besoins du service public ; - de la nécessité du développement d'une industrie de production audiovisuelle.

Ces devoirs sont plus explicites dans les articles 32 et suivants du nouveau code de la presse. Bref, plus d'une dizaine d'articles qui posent des conditions aux journalistes dans l'exercice de leur travail. Comparés aux 7 articles liés aux droits de ces derniers dans le code, un journaliste, faisant le constat, s'est écrié que la balance n'est pas équilibrée. D'autant que certaines notions sont sujettes à caution. Il s'agit par exemple de la notion de la vie privée, surtout de la vie privée des hommes publics. L'article 38 stipule que : « Le journaliste, le technicien des médias et l'auxiliaire de presse doivent éviter de s'immiscer dans la vie privée des personnes sans leur consentement. Toutefois, lorsque l'intérêt public le justifie, le journaliste peut révéler des informations lorsque celles-ci compromettent la morale publique et/ou constituent une menace pour la santé publique. Au sens du présent code, on entend par atteinte à la vie privée : toute captation, reproduction d'image, conservation, transmission ou la diffusion de tout commentaire, paroles prononcées, images, photos ou vidéos faites dans la sphère privée d'une personne sans son consentement. Par ailleurs, entre dans la notion de vie privée : la vie sentimentale, la vie familiale, les souvenirs personnels, l'état de santé ». Un casse tête chinois pour

les journalistes qui s'y aventure souvent et se font sanctionner par la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC). Tous les experts qui se prononcent sur ce sujet avouent la complexité du sujet et conseillent souvent au journaliste de faire preuve d'attention car la frontière entre vie publique et vie privée est aussi mince que l'hymen d'une femme.

Une autre difficulté pour les journalistes, c'est la notion du respect de la dignité humaine. L'article 39 du code dit que le journaliste, doit respecter la dignité de la personne humaine. Tout un cours de science humaine ou de philosophie !

A y regarder de près, il n'est pas simple, ce métier dont certaines personnes pensent qu'il est facile. Si de par le passé un menuisier peut, par effraction, devenir journaliste et commettre des bévues inouïes et indignes du journalisme, le nouveau code place aujourd'hui la barre assez haute pour ceux qui veulent en faire leur gagne-pain. Une licence dans une école de formation ou tout au moins, un BTS pour les auxiliaires. Certains plaident même que le niveau soit plus élevé car, les responsabilités qui pèsent sur les épaules des pratiquants sont tellement importantes qu'on ne saurait permettre au premier quidam de s'approprier de ce titre.

Le ministre de la communication et des médias Akodah Ayéwouadan annonce des avancées majeures à l'endroit des journalistes qu'il qualifie de partenaires de la démocratie. « Une communication sera faite en conseil des ministres dans les jours à venir dans ce sens », a-t-il dit. Pour lui, le pays ne peut pas prospérer sans la presse. Elle est considérée comme un pouvoir. Mais il doit se limiter, se réserver, s'affirmer toujours dans le respect des règles de l'art. Comme on peut le comprendre aisément, le journaliste n'est pas sorti de l'auberge.

veloppement des unités de transformation ; la facilitation de l'accès à la certification pour l'export ; l'amélioration de l'accès au financement adapté. « Ces différentes actions devront structurellement être orientées vers la promotion des filières biologiques pour que le Togo puisse capitaliser sur les potentialités », envisage-t-on au ministère de l'Agriculture.

Au Togo, le piment est la deuxième culture maraîchère après la tomate. C'est un légume fruit utilisé comme condiment dans la majorité des sauces. Par le passé, la culture du piment était principalement pratiquée par les femmes pour la consommation familiale. De nos jours, affirme-t-on, il est plus produit pour la vente sur le marché local et pour l'exportation. Il représente 10% de la production de légumes. Le pi-



ment est l'une des cultures maraîchères qui vous fait gagner beaucoup d'argent surtout en contre saison.

Les variétés utilisées sur le plan national sont locales: Yébessédjin, Gboyébéssé, Pili-pili, Kéta-yébessé, Denya, Adibolo, etc. Les variétés améliorées, importées et cultivées sont : Wambi, Chili, PP 0207-7532, PP 9955-15.

Source : Ministère de l'Agriculture.

Nouvelle infrastructure maritime

Victoire Dogbè s'engage fermement pour la pêche et contre l'érosion côtière

Etonam Sossou

Chaque année selon les statistiques, environ 25.000 tonnes de poissons sont prélevés dans les eaux togolaises, ce qui représente 4,5% du PIB. Le secteur de la pêche emploie environ 22.000 acteurs dont plus de 55% de femmes. Des raisons qui ont motivé le gouvernement togolais à construire un port de pêche moderne pour améliorer le revenu des acteurs de la pêche, la salubrité et la qualité des produits.

Cette infrastructure, cofinancée par l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) et le Togo, respectivement à hauteur de 14,46 milliards FCFA et 6,23 milliards FCFA, est entièrement prête pour exploitation. La Cheffe du gouvernement, Victoire Tomégah-Dogbé, a dans ce cadre remis, le 10 avril 2021, les infrastructures complémentaires et des gilets de sauvetage aux bénéficiaires de ce nouveau port de pêche, situé à Gbétsoygbé-Baguida (environ 10 km de Lomé). Il s'agit d'un marché moderne composé d'un grand hangar, de cinq magasins de stockage, de quatre-vingts boîtes de mareyeuses, d'un vestiaire, d'une infirmerie et des sanitaires. Aussi, un lot de 1600 gilets de sauvetage a-t-il été offert aux pêcheurs, afin de limiter les morts par noyade. «La remise de ces infrastructures témoigne de la volonté du Chef de l'Etat à davantage améliorer les conditions de travail des populations qui vivent de l'activité de la pêche à travers la mise en place des infrastructures adéquates de débarquement, de conservations et de vente des produits halieutiques» a affirmé la Cheffe du gouvernement. Et, a-t-elle lancé aux femmes et hommes exerçant sur la nouvelle plateforme : «le Togo a besoin du climat de paix pour se développer. Vous êtes les acteurs de ce développement et vous devez être en bonne santé. Continuez à respecter les mesures barrières et sur-



tout aller vous faire vacciner contre la Covid19 le plus tôt possible».

Doté d'une capacité de 300 pirogues, ce nouvel équipement devrait pallier la réduction de 30% du bassin de l'ancien Port de pêche, ainsi que de l'espace réservé au stationnement des pirogues, à cause des travaux de renforcement des capacités du port de Lomé. «Avec ce nouveau port de pêche, 8 000 em-



ploi vont être consolidés dont 3 500 transformatrices de poissons, 1 500 mareyeuses et 3 000 pêcheurs. 5 000 nouveaux emplois directs et indirects sont attendus. Ces emplois concernent entre autres, la réparation des moteurs hors bords et des filets, le traitement de produits halieutiques, la fabrication et vente de glace, la vente de matériel de pêches et l'entretien des installations», a précisé le ministre de l'Économie maritime, de la pêche et de la protection côtière, Edem Tengué.

Stopper l'érosion côtière, un autre défi du gouvernement

Après l'étape du nouveau port de pêche, le premier Ministre et sa suite ont fait le suivi des travaux d'urgence en cours d'exécution sur le littoral pour lutter provisoirement contre l'avancée de la mer et les inondations. A Agbavi comme à Gbodjomé des tranchées d'une profondeur de deux mètres environ, ont été creusées le long des infrastructures préalablement réper-

toriées, de sorte à favoriser un dépôt sédimentaire à l'arrivée des vagues et gagner de l'espace entre la mer et ces structures. L'objectif du gouvernement à travers cette initiative, sous-composante du projet Waca, est de protéger toutes les maisons de la côte togolaise susceptibles d'être emportées par l'érosion avant juin 2021. «La cheffe du gouvernement a constaté le phénomène de l'érosion côtière, sa violence avec le témoignage des riverains. Son Excellence Madame le Premier Ministre a remercié les populations pour leur patience, et rassuré que le gouvernement tra-

vailler d'arrache-pied pour trouver une solution très bientôt à ce problème», a affirmé le Ministre en charge de la protection côtière, Edem Tengué.

Le projet d'investissement de résilience des zones côtières en Afrique de l'Ouest dont le sigle anglais est WACA ResIP (West Africa Coastal Area), a pour objectif de renforcer la résilience des communautés et des zones cibles dans la zone côtière ouest africaine de six (6) pays (le Bénin, la Côte d'Ivoire, la Mauritanie, Sao Tomé Principe, le Sénégal et le Togo). La réalisation de ce projet au Togo est financée par la Banque Mondiale, le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et l'Etat togolais pour un montant de 31 milliards. Sa particularité est que la grande partie des



activités seront menées par les commissions préfectorales de Développement Durable (CPDD). Le projet faisant partie d'un vaste projet sous régional aura certaines activités communes avec le Bénin. A terme, le segment entre Agbodrafo

et Aného frontière Bénin, long de 18 km sera protégé, le chenal de Gbaga sur 24 km sera dragué, 3000 ménages, grâce aux bassins de rétention d'eaux seront à l'abri des inondations.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°641
de LOTO KADOO du 02 Avril 2021

La LONATO a procédé vendredi dernier à son siège au 642^e tirage de LOTO KADOO sans bonus.

Lors du précédent tirage de LOTO KADOO, C'est à LOME et ATAKPAME que la LONATO a enregistré des gagnants de gros lots. Dans les autres villes du pays ce sont des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs.

La ville de LOME a recensé un lot de 1.875.000F CFA auprès de l'opérateur 60045.

A ATAKPAME, un parieur a remporté la somme de 1.000.000F CFA après avoir tenté sa chance sur le point de vente 20034.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales.

**AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS, UNE AUTRE FAÇONS DE DEVENIR RICHE !
BONNE CHANCE A TOUS !!!**

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°642 de LOTO KADOO du 09 Avril 2021

Numéro de base

19 52 42 51 89

Six mois après l'avoir annoncé

La Turquie a son ambassade au Togo, la 43ème en Afrique

Jean AFOLABI

Un peu plus de six mois après l'avoir confirmé, la Turquie dispose officiellement d'une ambassade au Togo. Robert Dussey, le ministre des Affaires étrangères, a reçu mardi dernier les copies figurées des lettres de créances de la nouvelle ambassadrice de Turquie, Esra Demir.

Lors de sa visite à Lomé en juillet 2020, le chef de la diplomatie turque, Mevlüt Çavuşoğlu, avait annoncé l'ouverture prochaine d'une ambassade au Togo. Pour Ankara qui disposait déjà d'une mission consulaire à Lomé, l'ouverture de cette représentation diplomatique concrétise la volonté d'approfondir la coopération avec le Togo. «Nous voulons développer nos relations dans



tous les domaines», avait d'ailleurs affirmé en juillet dernier le chef de la diplomatie turque.

Des protocoles d'entente relatifs à plusieurs sujets politiques et économiques ont été signés à cette occasion, et l'annonce de l'ouverture prochaine d'une desserte de Turkish Airlines sur Lomé, officiellement faite. Il y avait 12 ambassades

turques en Afrique en 2012; il y en a 42 à ce jour et bientôt 43 avec l'ouverture à Lomé, apprend-on.

Ankara est de plus en plus actif sur le continent. En Libye, en Algérie, en Afrique de l'Ouest, notamment. Elle tente d'imposer son tempo commercial, entre les Européens et une Chine omniprésente.

LOTO SAM

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°197
DE LOTO Sam du 03 Avril 2021

Le tirage N°198 du LOTO Sam a eu lieu Samedi 10 Avril 2021 et a fait naturellement des heureux gagnants.

Samedi dernier, c'est essentiellement de lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à un million de francs qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs dans toutes les villes du pays.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Résultats du tirage N°198 de LOTO SAM du 10 Avril 2021

Numéro de base

77 61 29 54 16



TMONEY TRAVAILLE A VOUS FOURNIR LE MEILLEUR



Lomé (Togo), Vendredi le 19 Février 2021 – TMoney en pleine phase d'amélioration pour apporter à ses clients de nouvelles fonctionnalités plus simples, plus pratiques, plus rapides et plus sécurisées pour une nouvelle expérience utilisateur.

Togocom travaille à améliorer le service TMoney ; pour ce faire nous avons procédé dans la nuit du 06 au 07 février 2021 aux travaux de migration sur sa nouvelle plateforme TMoney. Des travaux de migration qui ont entraîné à ce jour quelques désagréments au niveau de certaines transactions.

Les paiements, les achats et les transferts d'argent connaissent un essor fulgurant avec la nécessité d'une adaptation permanente aux nouvelles exigences des clients. Cette forte progression avec de nouvelles tendances et de nouveaux usages ont nécessité des travaux d'optimisation des capacités de la plateforme TMoney afin de faciliter aux mieux la vie de notre clientèle.

Togocom est conscient des difficultés rencontrées dans l'usage du service TMoney et tient à rassurer ses clients que toutes ses équipes restent mobilisées et travaillent d'arrache-pied pour améliorer le service et assurer de façon pérenne le retour rapide à la normale.

Pour Tarik BOUDIAF, Directeur Commercial du Groupe TOGOCOM (CCO), « *Nous continuons le changement en réaffirmant notre engagement à écouter nos clients, à innover pour eux et à satisfaire davantage leurs besoins. Nous tenons également à les rassurer que toutes nos équipes sont constamment mobilisées et à pied d'œuvre pour un retour à la normale dans les plus brefs délais. Nous remercions tous nos clients pour la confiance renouvelée au quotidien. Notre détermination à fournir un service de qualité à la hauteur des attentes de nos clients reste donc inchangée. Bientôt de nouvelles fonctionnalités vous faciliteront encore plus la vie* ».

Togocom présente ses sincères excuses pour le désagrément et s'emploie continuellement à éviter à l'avenir ce genre de dysfonctionnement. Togocom promet d'être toujours présent aux côtés de ses clients pour faciliter et améliorer leur quotidien.

Tarik BOUDIAF, Directeur Commercial du Groupe TOGOCOM (CCO)

 <p>Togocel Togotelecom À propos de TOGOCOM</p>	<p>Précurseur de la technologie 5G au Togo et dans la sous-région, Togocom est le leader du marché Togolais des télécommunications au service de l'ensemble des Togolais où qu'ils se trouvent sur le territoire national. Le Groupe est le fruit du regroupement en 2017, des activités de Togo Telecom, l'opérateur historique national de la téléphonie fixe au Togo, et Togo Cellulaire (Togocel), l'opérateur de téléphonie mobile. Togocom pour ambition de devenir le champion de la qualité de service aux meilleurs standards internationaux notamment sur la couverture du réseau, la performance des débits Internet, l'efficacité du service client, la proximité du réseau de distribution et la disponibilité des produits et des services.</p>
 <p>AXIAN LET'S GROW TOGETHER À propos de AXIAN</p>	<p>Né à Madagascar il y a 150 ans, Axian est un groupe diversifié présent dans 5 secteurs d'activité à fort potentiel de croissance : immobilier, télécoms, services financiers, énergie et innovation. Avec plus de 4900 salariés dans l'océan Indien et en Afrique, nous sommes partenaire de la transformation économique des pays émergents. Nous nous assurons systématiquement de l'impact durable et positif de nos activités sur le quotidien du plus grand nombre. Parce qu'être connecté devient désormais un droit fondamental, Axian accompagne les entreprises du secteur Télécoms pour offrir le meilleur des innovations numériques et permettre au plus grand nombre d'être connecté à leurs proches et au monde. En savoir plus sur Axian : www.axian-group.com</p>

Place de la Réconciliation – Quartier Atcharvé - BP 333 – Lomé – Togo - togocom.tg   

Contact : Lionel TSOTO, Directeur de la Communication - Cel : +228 93773610 - E-mail : lionel.tsoto@togocom.tg